

6. Conditions générales de location

6.1 Utilisation du matériel. Le client s'engage à utiliser le matériel avec prudence, conformément à sa destination, aux consignes données par Green Ride 38 et au Code de la route.

6.2 Casque et sécurité. Le port du casque est fortement recommandé pour tous les utilisateurs et obligatoire pour les mineurs dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

6.3 Responsabilité du client. Le matériel reste sous l'entière responsabilité du client pendant toute la durée de la location, depuis sa remise jusqu'à sa restitution effective à Green Ride 38.

6.4 Casse, perte, vol ou dégradation. En cas de casse, perte, vol, détérioration ou disparition du matériel ou de ses accessoires, les frais de réparation ou de remplacement pourront être facturés au client, sans préjudice de la mobilisation éventuelle de la caution.

6.5 Assurance responsabilité civile. Le client déclare être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle valable pour l'activité pratiquée.

6.6 Limitation de responsabilité. Green Ride 38 ne pourra être tenu responsable des accidents, blessures, dommages ou préjudices résultant d'une mauvaise utilisation du matériel, d'un défaut de maîtrise, d'une imprudence, d'un comportement inadapté ou du non-respect des règles de circulation et de sécurité.

6.7 Restitution. Le matériel doit être restitué à l'heure et au lieu convenus. Toute restitution tardive pourra entraîner une facturation complémentaire.

6.8 Météo et force majeure. En cas de conditions météorologiques dangereuses, d'impossibilité d'assurer la sécurité des clients ou de force majeure, Green Ride 38 pourra annuler, interrompre ou reporter une réservation ou une prestation.

6.9 Acceptation. Toute réservation, prise en charge ou utilisation du matériel implique l'acceptation pleine et entière du présent contrat et des présentes conditions générales.

OPTION ASSISTANCE GREEN RIDE – FACULTATIVE

Tarif : 7 € TTC par VTT loué.

Chaque vélo est, dans tous les cas, fourni avec un kit anti-crevaison et une pompe. Le client est invité à tenter une réparation simple sur place lorsque cela est possible et sans risque.

Avec l'option Assistance : en cas de panne, de crevaison ou de dysfonctionnement empêchant la poursuite de la sortie, et si le client ne parvient pas à réparer sur place, Green Ride 38 intervient sous réserve que le vélo soit accessible depuis une route carrossable. L'intervention comprend une tentative de réparation sur place et/ou le remplacement du vélo si celui-ci ne peut pas être réparé immédiatement, sous réserve de disponibilité d'un vélo de remplacement.

Sans l'option Assistance : Green Ride 38 ne laissera pas le client sans solution et pourra intervenir dans la mesure de ses disponibilités. Le déplacement sera toutefois facturé 40 € TTC par vélo. Les pièces, réparations ou dommages imputables au client pourront être facturés en supplément.

Limites de l'assistance : l'intervention n'est garantie que sur un point accessible par une route carrossable. Le client peut être invité à rejoindre le point accessible le plus proche. Les délais dépendent de la localisation, des conditions de circulation, de la météo et de la disponibilité de Green Ride 38.

☐ Option Assistance souscrite	7 € x _____ vélo(s) = _____ € TTC
☐ Option Assistance refusée	Je reconnais avoir été informé qu'un déplacement sera facturé 40 € TTC par vélo.

7. Signatures

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location et accepter les conditions du présent contrat.

Nom du client :	Date :
Signature du client précédée de la mention « Lu et approuvé » :	Signature Green Ride 38 :